



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 30 mars 2023

Nombre de conseillers :

En exercice.....10
Présents.....9
Votants.....10
Exprimés.....10

Date de la convocation : 24/03/2023

Date d'affichage : 24/03/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

Le trente mars à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Renaissance,

Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, GARAMPON Olivier, LADET Mathieu, LAYRAL Emmanuel, RODIER Jean-Jacques, SENTRY Michel, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES : SAUVEPLANE Pierre.

PROCURATION : SAUVEPLANE Pierre a donné procuration à BRUN Christophe.

Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de neuf.

SEANCE N°2023-1
DELIBERATION N°2023-2-1
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées –
Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2121-15 du CGCT ;

Considérant qu' « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à dix Voix pour

- **de désigner** LAYRAL Emmanuel pour remplir cette fonction.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents

Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 5 avril 2023
- par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le 5 avril 2023

Le Maire
CALMELS Anne



Le secrétaire de séance
LAYRAL Emmanuel



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.